

Paris, le 31 août 2015

Lutter contre l'illettrisme : un impératif économique et social

France Stratégie préconise la mise en place d'une politique volontariste afin de diviser par deux la proportion des adultes en situation d'illettrisme à l'horizon de dix ans, soit de ramener le taux de 7 % à 3,5 % de la population.

En 2011, 2,5 millions d'individus entre 18 et 65 ans en France métropolitaine et ayant été scolarisés en France sont en situation d'illettrisme. Le niveau moyen des adultes en lecture et en calcul est même parmi les plus faibles des pays de l'OCDE : 22 % des adultes âgés de 16 à 65 ans ont un faible niveau de compétence dans le domaine de l'écrit et 28 % dans le domaine des chiffres, selon l'enquête PIAAC de l'OCDE, publiée en 2013.

Ces mauvais résultats peuvent s'expliquer.

- Si les jeunes générations sont de mieux en mieux formés, **une personne en situation d'illettrisme sur deux a plus de 45 ans.**
- Au-delà de ce « stock » d'adultes, **chaque année 31 000 jeunes sont identifiés comme ayant des difficultés graves dans la maîtrise des compétences de base**, lors des Journées Défense et Citoyenneté.
- **La formation professionnelle continue**, qui a un fort impact sur l'entretien des compétences et l'acquisition de nouvelles, **ne s'adresse pas à tout le monde**. Les inégalités d'accès sont importantes. En 2012, par exemple, 68 % des cadres y ont eu recours contre seulement 37 % des ouvriers. Le niveau de diplôme, l'âge, l'origine sociale, le statut sur le marché du travail, le secteur d'activité constitue des facteurs discriminants.

Pourtant, la maîtrise des compétences de base est un enjeu social essentiel.

Les individus possédant un faible niveau en lecture ont davantage de risques d'être en mauvaise santé. L'engagement dans le cadre public et collectif (associations, bénévolat) est aussi plus fort pour les individus qui maîtrisent les compétences de base.

D'un point de vue économique, plus la part des adultes possédant les compétences de base est élevée dans un pays donné, plus le revenu par habitant est important. De plus, les individus qui ont un fort degré de maîtrise des compétences de base ont davantage de chance d'être en emploi et d'obtenir une rémunération élevée. Enfin, la maîtrise des compétences de base est nécessaire face à processus de la polarisation des qualifications observé dans nos économies avancées : les individus qui les maîtrisent s'adaptent plus facilement aux nouvelles compétences requises.

France Stratégie propose de travailler pour diviser par deux la proportion des adultes en situation d'illettrisme à l'horizon de dix ans, soit de remmener le taux de 7 % à 3,5 % de la population. Dans un contexte de faible accès à la formation, de l'allongement de la vie professionnelle et d'intensification des changements technologiques, il est nécessaire de cibler les seniors tout autant que les jeunes. 50 millions d'euros supplémentaires, soit un budget total de 210 millions d'euros, seraient nécessaires pour remplir cet objectif. Concrètement, des dotations spécifiques destinées à l'acquisition de ces compétences génériques doivent être proposées, notamment dans le cadre du compte personnel de formation.

La réalisation de cet objectif ne se fera que par la mobilisation de l'ensemble des acteurs afin d'identifier et d'accompagner les personnes en situation d'illettrisme.

Chez les jeunes, la Journée Défense et Citoyenneté est importante : elle permet de mesurer le niveau d'illettrisme chez les jeunes et d'orienter les individus. Elle devra également permettre de proposer aux jeunes détectés un accompagnement spécifique. Concernant les adultes, l'ensemble des parties prenantes doivent s'impliquer dans le processus de détection : managers, partenaires sociaux, branches professionnelles... Par ailleurs, des actions spécifiques, par secteurs, doivent être mises en place afin de renforcer le recours à la formation. Le BTP ou l'agriculture devraient être des secteurs prioritairement ciblés.

La réflexion autour de la mise en place du compte personnel d'activité devra intégrer cette dimension : il s'agit d'inciter les individus à mobiliser leur droit à la formation pour lutter contre leur situation d'illettrisme.

Télécharger le document de travail *Lutter contre l'illettrisme : un impératif économique et social* sur notre site internet.



@Strategie_Gouv

CONTACTS PRESSE

Jean-Michel Roullé
Responsable du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37
+33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27
+33 (6) 20 78 57 18
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

www.strategie.gouv.fr